



# amnesty international

INTERNATIONAL SECRETARIAT  
1 Easton Street London WC1X 8DJ  
United Kingdom

## URGENT ACTION

**EXTERNAL** (for general distribution)

AI Index: EUR 44/67/90  
Distr: UA/SC

UA 140/90

Hunger-strike

10 April 1990

**TURKEY:**

Dr Nihat SARGIN

Nabi YAGCI, known under party name of Haydar Kutlu

Prisoners of conscience Dr Nihat Sargin and Nabi Yağci, imprisoned since November 1987, went on hunger-strike on 6 April 1990 in protest at Ankara State Security Court's decision to reject the latest application to release them. There have now been 31 unsuccessful applications for their release. Dr Nihat Sargin, aged 64, and Nabi Yağci, aged 46, leaders of the United Turkish Communist Party (TBKP), stated:

*"Our fast to death will continue without a break until we are released; or until the provisions under Articles 141, 142 and 163 of the Turkish Penal Code and restrictions on the right to form a communist party are lifted, or until there are clear signs that such changes are envisaged."*

### **BACKGROUND INFORMATION**

Dr Nihat Sargin was the Secretary General of the banned Turkish Workers' Party (TIP), and Nabi Yağci was the Secretary General of the illegal Turkish Communist Party (TKP). In October 1987 both parties merged in exile to form the TBKP. None of these parties supported a policy of violence and people imprisoned on charges of membership are considered by Amnesty International to be prisoners of conscience. In November 1987 Dr Nihat Sargin and Nabi Yağci returned to Turkey, where they have been imprisoned and have been on trial ever since.

They are mainly charged under Article 141 which proscribes leadership and membership of organizations "trying to establish the domination of one social class over the others", and under Article 142 which proscribes "making communist and separatist propaganda". Most prisoners of conscience have been charged and convicted under these provisions. Some have been charged and convicted under Article 163 prohibiting "leadership and membership of anti-secular organizations" and/or "making anti-secular propaganda".

### **RECOMMENDED ACTION: Telexes/faxes/express and airmail letters:**

- expressing concern about the health of both prisoners, and urging that they are given all medical care they may require, in particular in view of the age of Dr Sargin;
- appealing for the immediate and unconditional release of Dr Nihat Sargin and Nabi Yağci as prisoners of conscience, and that the charges against them be dropped;
- recommending to amend Articles 141, 142 and 163 of the Turkish Penal Code, and until this is done, to prevent the application of these provisions which allow the imprisonment of prisoners of conscience.

Telephone: 01-833 1771 Fax: 01-956 1157 Telegrams: Amnesty London WC1 Telex: 28502

Amnesty International is an independent worldwide movement working for the international protection of human rights. It seeks the *release* of men and women detained anywhere because of their beliefs, colour, sex, ethnic origin, language or religious creed, provided they have not used or advocated violence. These are termed *prisoners of conscience*. It works for *fair and prompt trials* for all *political prisoners* and works on behalf of such people detained without charge or trial. It opposes the *death penalty* and *torture* or other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment of *all prisoners*.

**APPEALS TO:**

Prime Minister Yildirim Akbulut  
Office of the Prime Minister  
Basbakanlik  
Ankara, Turkey

Telaxes: 44061/44062/44063 BBMT TR, 42099 BASB TR or 42875 BBK TR  
Faxes: +90 41 17 04 76 or +90 41 30 88 96 (attn. Prime Minister)

Minister of Justice  
Mahmut Oltan Sungurlu  
Adalet Bakanligi  
06659 Ankara, Turkey

**COPIES TO:** diplomatic representatives of Turkey in your country.

**PLEASE SEND APPEALS IMMEDIATELY.** Check with the International Secretariat, or your section office, if sending appeals after 23 May 1990.

— Please take action as soon as you receive this Urgent Action appeal. Carefully read the recommended action. If possible, send a telegram or express letter immediately to one or more of the addresses given. Other letters can be sent afterwards.

— Telegrams and letters should be brief and courteous. Stress that your concern for human rights is not in any way politically partisan. Refer to relevant provisions in international law, such as the United Nations Universal Declaration of Human Rights:

Article 3 — "Everyone has the right to life, liberty and security of person."

Article 5 — "No one shall be subjected to torture or to cruel, inhuman or degrading treatment or punishment."

Article 9 — "No one shall be subjected to arbitrary arrest, detention or exile."

— The name of Amnesty International may be used, although letters written in a private or personal capacity may be more effective.

— Copies of appeals should be sent to relevant diplomatic representatives in your country.

— In Urgent Action cases, Amnesty International has to act rapidly to prevent the ill-treatment of prisoners. An appeal is issued when Amnesty International believes it has received reliable and accurate information in such cases. It is not always possible to verify all details independently and in some instances the situation outlined in the appeal may change. Urgent Action participants are always notified of any significant new facts.

— Copies of any replies received from government authorities should be sent immediately to your section's Urgent Action coordinator or direct to the Campaign and Membership Department of the International Secretariat. If appropriate, thank the official who has replied and ask to be kept informed about the case.

34884 1990-04-18 02:27 63-96 S #1

# POUR KARACU

## LIBERTÉ POUR KUTLU et SARGIN DEMOCRATIE POUR LA TURQUIE

Voici vingt-neuf mois, Haydar KUTLU et Nihat SARGIN, respectivement Secrétaire Général et Président du Parti Communiste Unifié de Turquie (PCUT), étaient arrêtés dès leur descente d'avion à Ankara alors qu'ils rentraient très ouvertement de leur exil politique pour exercer leurs droits de citoyen en Turquie.

Depuis leur retour, comme des milliers de prisonniers d'opinion, ils ont été torturés et ont subi et subissent encore des traitements inhumains dans le cadre de leur détention qui est devenue elle-même une torture.

Depuis près de trois ans, leur procès, symbole de toutes les atteintes aux droits les plus précieux de l'homme, se poursuit devant un tribunal d'exception. Les audiences sont renvoyées de mois en mois afin de démobiliser l'opinion publique et les observateurs nationaux et internationaux. Ce procès, les détentions des accusés et la remise en cause permanente des droits de défense que rien ne justifie constituent un affront à la notion même de justice et aux conventions internationales, dont la Turquie est pourtant signataire.

Les soussigné(e)s soucieux du respect des droits de l'homme et des libertés, estimant que seule la démocratisation du pays pourra empêcher les tentatives de retour de périodes noires dont les peuples de Turquie ont été victime à plusieurs reprises et souhaitant que ce pays prenne sa place parmi les démocraties européennes, jouissant pleinement des libertés fondamentales d'opinion, d'expression et d'association demandent la libération immédiate des messieurs KUTLU et SARGIN et la légalisation du Parti Communiste Unifié de Turquie,

Demandent avec les intéressés, même s'ils ne partagent pas toutes leurs idées, de :

- Lever tous les obstacles à l'exercice des droits et des libertés démocratiques, individuelles et collectives pour tous les courants de pensée.
- Prononcer et appliquer l'amnistie générale pour tous les prisonniers d'opinion, la fin de poursuite et de réintégration dans leurs droits de toutes les personnes sanctionnées pour ces raisons.
- Garantir la liberté de retour et d'activité des exilés politiques.
- Mettre fin à toutes les formes de torture, et punir les auteurs.
- Abolir la peine de mort.
- Arrêter la répression permanente sur le peuple de Kurdistan de Turquie. Reconnaître son existence, ses libertés et droits démocratiques.
- Respecter les conventions européennes et internationales en matière des droits de l'homme, des femmes et des enfants dont la Turquie est signataire.

Appellent ~~à~~ l'opinion publique, <sup>les</sup> ~~les~~ autorités françaises et européennes pour une intervention d'urgence auprès des autorités de Turquie pour obtenir la libération IMMÉDIATE de KUTLU et SARGIN, en grève de la faim illimitée depuis le 6 AVRIL

# DROITS DE L'HOMME LIBERTES - DEMOCRATIE POUR LA TURQUIE

POUR KARACA

Voici bientôt deux ans que s'ouvrait à Ankara le procès dont les initiateurs voulaient qu'il soit le procès du siècle.

Plus de deux ans et demi que les principaux accusés, Kutlu et Sargin, sont détenus dans l'attente du terme d'un procès interminable, dans des conditions qui valent à la Turquie de faire l'objet de plaintes actuellement instruites par la Commission Européenne des Droits de l'Homme.

Des dizaines d'observateurs, venus de tous les pays d'Europe, ont pu assister aux audiences qui, de mois en mois, leur ont permis de mesurer le vide de l'accusation, le caractère purement politique d'un procès où les accusés ne se voient imputer d'autre délit que d'opinion.

Au terme de deux années de procès, de ces 30 mois de détention qui constituent un affront aux principes les plus fondamentaux, les observateurs estiment nécessaire de faire le point, de confronter leurs appréciations, de porter témoignage tant de ce procès que de ceux qui l'accompagnent, du sort de centaines de détenus politiques, des atteintes aux libertés et à la démocratie dont ils ont eu connaissance et de réfléchir aux initiatives qui concourront à ce que les faits soient enfin en accord avec l'affirmation à la démocratie en Turquie.

Les Soussignés vous convient à la Conférence Internationale qu'ils organisent

**Vendredi 18 et Samedi 19 Mai 1990 à PARIS**  
dans la Salle Clémenceau du Palais du Luxembourg (SENAT)  
sur le thème : "DROITS DE L'HOMME - LIBERTES - DEMOCRATIE EN TURQUIE".

Les premier(e)s signataires

Sarah ALEXANDER, Hélène AMBLARD, Jean-Louis AUDUC, Maurice BARTH, Patrick BAUDOIN, Denis BERGER, Franck BOUJIN, Francis CARRIER, Renée CONAN, Michel COSTE, Jean-François COURBE, Vincent COURCELLE, Albert DAUM, Bernard DELJARRIE, Anne-Marie DELMARES, Louis DENUELLE, Michel FESTIVI, Jacques GAILLOT, Naïm GEMRIK, Françoise GERMAIN-ROBIN, Frédéric GESSMANN, Yves GRENET, Albert JACQUARD, Bernard LACOMBE, Bernard LANGLOIS, Jean-Pierre LECLERCQ, Charles LEDERMANN, Pierre LIMA, Nanicelli LENIN, Hélène DUCHEMIN-MAGLIANO, Colette MAGNY, Ariane MINOUCHKINE, Henri NOGUERES, Maurice OLIVIER, Gilles PERRAULT, Philippe POURCHET, Madeleine REBERIOUX, André RENARD, Catherine RIBEIRO, Jean-Luc RIVOIRE, Marie-Monique ROBIN, Mireille SALMON, Antoine SANGUINETTI, Patrick SANTINI, Eugène SELESKOVITCH, Ghazi SIAVOSCHI, Paul TABARY, Djida TAZDAÏ, Jacques TREGARO, Frédéric WEYL, Francis WURTZ.

TÜRKİYE

YAKFI

En prison depuis plus de deux ans parce que communistes

# KUTLU ET SARGIN EN GREVE DE LA FAIM

Une délégation d'observateurs français s'est rendue en Turquie  
Elle exprime sa plus vive inquiétude sur l'avenir des droits de l'homme dans ce pays  
et appelle à la solidarité avec les deux dirigeants injustement emprisonnés

**H**AYDAR KUTLU et Nihat Sargin, secrétaire général et président du PCUT (Parti communiste unifié de Turquie), ont entamé, vendredi, une grève de la faim illimitée pour protester contre leur maintien en détention, depuis deux ans et demi, à la prison d'Ankara, alors qu'ils sont poursuivis pour un simple délit d'opinion. C'est l'information rapportée samedi par une délégation d'observateurs français dépêchée à Ankara, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Composée d'Henri Noguères, ancien président de la LDH; Mgr Gaillot, évêque d'Evreux; Charles Lederman, sénateur communiste; Siavosh Ghazi de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), la délégation a notamment assisté vendredi matin à la 31<sup>e</sup> audience du procès.

Lors de l'audience de vendredi, le président de la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara a, une nouvelle fois, refusé la mise en liberté provisoire de Haydar Kutlu et de Nihat Sargin, demandée par leurs avocats. « Le maintien de ces hommes en détention et la lenteur de leur procès est un pied de nez à la justice turque, a déclaré Henri Noguères. Je suis habituellement réservé sur le recours à la grève de la faim, que je considère comme une violence. Mais dans ce cas je l'estime légitime, car elle répond à une violence d'Etat. »

Opinion partagée par Mgr Gaillot :

« Il s'agit, à n'en pas douter, d'un acte mûrement réfléchi. C'est un cri qui appelle à la solidarité », a-t-il déclaré à l'AFP. Et il me confiait, à son retour à Paris, « sa profonde inquiétude pour l'avenir concernant la situation des droits de l'homme en Turquie », pays où l'évêque d'Evreux se rendait pour la première fois. « Il y a, estime-t-il, un grand décalage entre le souci qu'ont les dirigeants turcs de leur image de marque internationale et la réalité. Tous les responsables que nous avons rencontrés ont tenté de nous persuader de l'existence d'un effort de libéralisation, de démocratisation. Mais ils ne nous ont pas tout dit, ils ne nous ont pas tout montré : quand j'ai demandé au ministre de la Justice la faveur de rendre visite aux prisonniers, il a refusé. Et à chaque problème que nous soulevions — la peine de mort, l'amnistie pour les prisonniers politiques, la suppression de certains articles du Code pénal, il répondait : je suis d'accord, mais c'est impossible pour raisons d'Etat. »

Pour Charles Lederman, « le maintien en prison de Kutlu et de Sargin constitue une violation flagrante de la convention européenne des droits de l'homme, dont la Turquie est pourtant signataire : on ne peut maintenir des gens en prison depuis plus de deux ans sans motif, alors que la procédure n'avance pas, avec une audience par

mois et renvoi automatique au mois suivant ».

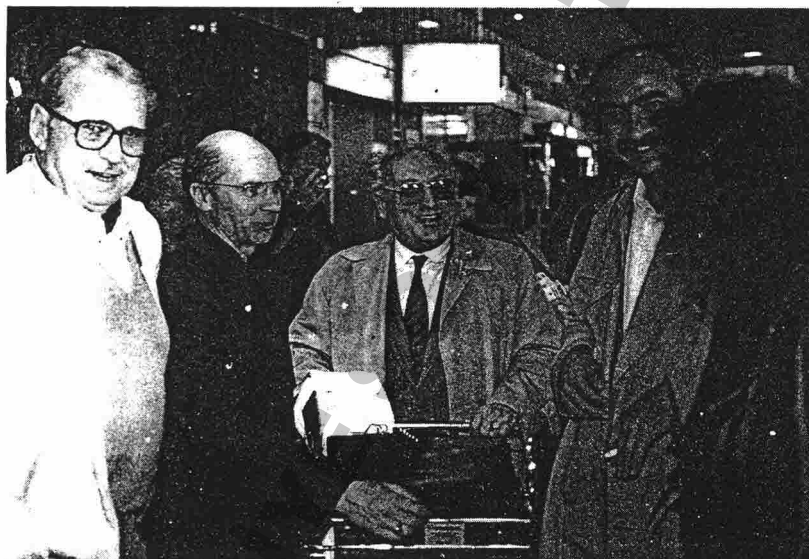
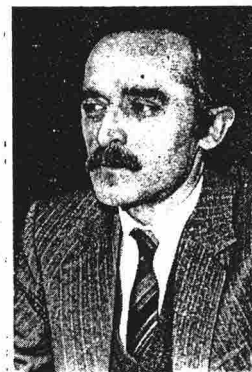
Le sénateur communiste, qui a assisté à plusieurs audiences du procès et visité la Turquie à plusieurs reprises, estime d'ailleurs qu'il n'y a « aucune amélioration dans aucun domaine ». « Tout ce que nous avons entendu lors de la longue entrevue que nous avons eue avec le ministre de la Justice est grave : il n'est pas question d'abolir la peine de mort (le ministre est personnellement pour son maintien) ni de proclamer une amnistie pour les prisonniers politiques, lesquels sont tous considérés comme terroristes. La situation dans les prisons, nous a-t-il affirmé, est « très bonne, mieux qu'en Europe occidentale ». Mais nous n'avons pu en visiter... Quant à l'abolition des articles 141 et 142 du Code pénal qui permettent l'interdiction du Parti communiste et le procès contre Kutlu et Sargin, il affirme qu'un projet est à l'étude qui vise à les supprimer ou à les modifier. Mais, ajoute-t-il, les divisions du monde politique et l'état de l'opinion publique font qu'on ne peut pas encore le déposer. »

Un bilan préoccupant, donc, pour la délégation française qui a pu, avec le concours de l'ambassade de France, rencontrer de nombreuses personnalités : le ministre de la Justice Oltan Sungurlu mais aussi des chefs de file de

la majorité comme Bulent Alarcali, député du Parti de la mère patrie (celui du président Ozal), et de l'opposition, comme Deniz Baykal, secrétaire général du SHP (Parti populiste social-démocrate), ou Süleyman Demirel, président du DYP (Parti de la juste voie). La délégation a également rencontré le nonce apostolique, Mgr Sabastani (1). Pour tous ses membres, le plus urgent aujourd'hui est d'alerter l'opinion publique sur la grève de la faim menée par deux prisonniers d'opinion dont la libération ne souffre désormais aucun retard : Haydar Kutlu et Nihat Sargin.

Françoise Germain-Robin

(1) Elle doit rendre compte de ces entretiens lors d'une conférence de presse qui aura lieu jeudi 12 avril, à 11 heures, au siège de la Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, à Paris. Métro : Saint-Jacques.



La délégation d'observateurs français à son retour d'Ankara. De gauche à droite : Henri Noguères, Mgr Gaillot, Charles Lederman et Naim Gemrick, président du Comité Turquie-Liberté. (Photo Joël Lumien.)

Nihat Sargin et Haydar Kutlu à la veille de leur arrestation. (Photos Sipa.)